

LES

Clochers



DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

N°18

mai 2024



SOMMAIRE

Editorial	2	Centre équestre	13
Panneau Pocket	3	Lea - Agriculture bio	13
France Services	3	Le cheptel	14
Infos	4-5	La Fresnaye/Chedouet	15
Sports	6-7	Montigny - Roullée	16
Actualité du parc	8-9	Chassé	17
Génération Mouvements	10	St Rigomer des Bois	18-19
Ecoles	11	Lignières-la-Carelle	20
Etang de Chédouet	12		

Photo : Christian Dupont

EDITORIAL

André Trottet - Maire de Villeneuve-en-Perseigne

Les élections européennes vont se dérouler d'ici peu. Nous venons de fêter les 50 ans de la disparition de Georges Pompidou, qui est décédé avant la fin de son mandat présidentiel, mais qui avait été longtemps premier ministre.

Je voudrais rappeler ici ce qu'il disait de l'Europe et de la France dans l'Europe, sachant qu'il partageait la position du général de Gaulle sur une Europe qui ne peut être que celle des nations :

« L'Europe se fera dans le respect et la personnalité des états qui en feront partie ou ne se fera pas. Seule une France forte permettra à l'Europe de trouver son équilibre, seule une France forte lui permettra de marquer son indépendance, seule une France forte lui permettra d'être admise par tous. Mais il faut aussi et d'abord pour notre pays, lui donner l'image de la prospérité et les moyens du progrès pour sauver et sauvegarder nos traditions, notre civilisation »

L'application du PLUI de la CUA est entrée en vigueur le 10 février 2024, après trois années d'élaboration. Il confirme l'accentuation de l'urbanisation dans les zones urbaines au détriment des communes rurales. C'est ainsi que la commune de Villeneuve-en-Perseigne a perdu plus de 60% de ses surfaces constructibles, et encore, le Préfet de la Sarthe considérait que cette réduction n'était pas assez importante.

Nous sommes rentrés dans une approche de décroissance, quoi que l'on en dise, au nom d'une écologie ne parlant plus que par l'empreinte carbone de la France qui est la meilleure au monde et en ignorant ce qui se passe en Chine, en Inde, en Asie ou Afrique...

Tout cela contribue à réduire le développement de nos communes rurales, avec la fragilisation des écoles, des commerces, des services publics...

C'est un véritable cri d'alarme que je lance à l'égard des communes rurales : il y a une discrimination de la part de l'état à l'égard des zones rurales. On assiste à une dégradation continue des moyens mis en œuvre pour maintenir la ruralité. Dans beaucoup de domaines, la commune de Villeneuve-en-Perseigne doit compenser cette déprise.

Dans ce printemps capricieux, la situation de nos exploitations agricoles accroît la fragilisation de notre territoire sans doute sans précédent.

Les attentes de nos agriculteurs, suite aux manifestations, ne sont pas au rendez-vous, notamment les mesures en matière de trésorerie.

La situation financière et l'état psychologique de nos agriculteurs n'ont peut-être jamais été aussi préoccupants. A cela s'ajoute des conditions météorologiques très défavorables depuis plus de six mois. L'excès d'eau va compromettre fortement la récolte des céréales, notamment des blés.

Aussi, je me dois de tirer la sonnette d'alarme : nos agriculteurs n'ont pas une faculté d'adaptation au-delà de certaines limites : trop c'est trop !!



Bon à Savoir!

Depuis sa création, le 1^{er} janvier 2015, la commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne est devenue la commune sarthoise la plus étendue avec 86,70 km², devant la Flèche : 74,21 km², Le Lude : 68,36 km², Loir en Vallée : 64,76 km², Parigné l'évêque : 63,40 km².

Villeneuve-en-Perseigne possède 17 km² en forêt de Perseigne, soit un tiers de la superficie totale du massif forestier.

Panneau Pocket

pour participer à la vie locale améliorer votre cadre de vie



Téléchargez Panneau Pocket sur votre smartphone ou tablette ! Vous y trouverez toutes les informations concernant la commune (avis de travaux, actualités des associations, manifestations de la commune, alertes de gendarmerie, avis de mairie...). Cette application totalement gratuite, anonyme et sans publicité permet d'être informé et alerté en temps réel (aucun compte à créer).

Mode d'emploi

Scannez ce QR code pour télécharger l'application,

ou

- ouvrez le store de votre téléphone ou tablette,
- tapez ensuite « Panneau Pocket » dans la barre de recherche puis cliquer sur « Installer » (l'application est gratuite),

• ouvrez l'application et tapez le nom de la commune « Villeneuve en Perseigne » et cliquez sur le ♥. Ainsi, la commune Villeneuve en Perseigne sera dans vos favoris.

Quand vous ouvrirez l'appli, il ne restera plus qu'à cliquer sur Villeneuve en Perseigne pour avoir les Infos et faire défiler les pages. Dès qu'une info ou alerte est envoyée, vous recevez une notification sur votre téléphone ou tablette.

Vous pourrez également effectuer des signalements pour informer les élus (problème de voirie ou d'incivilité) en utilisant l'adresse mail de la mairie intégrée dans l'appli. Les gendarmeries sont équipées du dispositif Panneau Pocket (900 gendarmeries) afin de renforcer la sécurité des territoires ruraux.

Pourquoi opter pour Panneau Pocket

- gratuit, utilisation simple, intuitive et illimitée,
- protection de la vie privée : utilisation à 100 % anonyme et sans géolocalisation,
- notifications instantanées, sans publicité,
- une seule application pour être informé de tout ce qu'il se passe dans votre commune,
- disponible sur smartphone, tablette et PC (visible sur le site internet de la commune).



CONCILIATEUR DE JUSTICE

3^e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00
Rdv au 02 72 88 02 70

ASSISTANTE SOCIALE DEPARTEMENT

1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00
Rdv au 02 43 31 16 61

MISSION LOCALE

(accompagnement des 16 - 25 ans non scolarisés). Le lundi après-midi - Rdv au 02 33 32 05 94

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

Uniquement sur rendez-vous au 02 43 31 16 61

CONSEILLER NUMERIQUE

Une semaine sur deux (le mardi après-midi)
Rdv : 02 72 88 02 70



Déclaration des revenus
jusqu'au 6 juin 2024

Rendez-vous au 02 72 88 02 70 ou sur le site des impôts: impots.gouv.fr, puis sur «contact et Rdv».

Permanence : 16, rue de la forêt de Perseigne, La Fresnaye sur chédoet.

Prise de rendez-vous obligatoire.

Réservé aux habitants de Villeneuve en Perseigne

L'espace France Services de Villeneuve en Perseigne peut aussi vous accompagner dans cette démarche tout au long de la période de déclaration.



PERSONNES AGÉES

pour tout savoir sur les aides, les démarches et les droits.

Sur le site www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/, vous pourrez trouver :

- les différentes aides financières destinées aux personnes âgées vivant à domicile et les démarches à réaliser pour les obtenir,
- les coordonnées des EHPAD situés près de chez vous et des informations les concernant (prix pratiqués, prestations proposées, aides acceptées...),
- les aides financières et les différents dispositifs pour les aidants de personnes âgées en perte d'autonomie (aide fiscale, allocation journalière du proche aidant, droit au répit...),
- les différentes démarches à entreprendre pour mettre en place une aide à domicile,
- les opérations qu'il est possible d'entreprendre pour rendre son logement plus sûr et plus adapté, et les aides financières envisageables,
- trouver la liste des points d'information locaux situés près de chez vous. Des professionnels vous accueillent pour répondre à vos questions lorsque vous faites face à une situation de perte d'autonomie. Ils vous aident notamment à trouver des solutions pour organiser un retour à domicile après une hospitalisation ou pour préparer une demande d'hébergement dans un établissement.

**Pour vos demandes de titre d'identité
Rdv obligatoire au : 02 43 97 86 72**



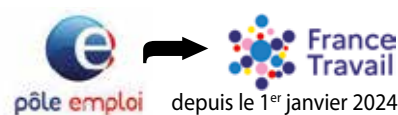
Les Missions Locales

Elles accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans, ou 30 ans si reconnaissance de travailleur handicapé, non scolarisés pour les aider dans leur insertion sociale et professionnelle (recherche d'emploi ou de formation,...).

Ils peuvent bénéficier d'un suivi personnalisé avec des conseillers spécialisés. Cet accompagnement est possible jusqu'à la veille des 26 ans ou 31 ans.



NOUVEAUX PARTENARIATS DE FRANCE SERVICES



Pour informations : 02 72 88 02 70



Maison Médicale



Pluri disciplinaire

Le permis de construire devrait être déposé dans les prochaines semaines, basé sur une superficie d'environ 500m², et une quarantaine de places de parking.

En ce moment, les professionnels de santé travaillent sur le projet pour répondre à l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'étape suivante sera le lancement du marché public pour la construction du bâtiment. L'environnement du secteur « bâtiments travaux publics » devrait être optimal, car ces entreprises manquent de travail.

Nous souhaitons que le projet de pharmacie puisse avancer en même temps que la maison de santé. Cependant, pour le moment, il faut faire sauter un verrou.

En effet, l'ARS considère qu'il faut une population communale supérieure à 2500 habitants pour créer une pharmacie, nous n'en avons que 2240.

Il faut rappeler qu'aujourd'hui, il existe plus de 4000 pharmacies dans des communes rurales de moins de 2500 h. Cependant, les sénateurs ont adopté le 11 avril 2024, en première lecture, la proposition de loi visant à préserver l'accès aux pharmacies dans les communes rurales. Contre l'avis du gouvernement un amendement a été adopté autorisant l'installation d'officine dans un ensemble de communes contiguës qui totalisent ensemble une population dépassant 2500 habitants.

Une ordonnance de 2018, non publiée, prévoyait déjà que l'ouverture d'une officine dans une commune de moins de 2500 habitants est possible lorsque celle-ci est située dans un ensemble de communes contiguës dépourvues d'officine, sous deux conditions démographiques : l'une des communes recense au moins 2000 habitants et l'ensemble rassemble au moins 2500 habitants.

C'est le cas de Villeneuve-en-Perseigne (2240 habitants) entourés de communes d'Hauterive, le Ménil-brout, Neuilly le Bisson, Blèves, Louzes, Les Aulneaux, Aillières-Beauvoir...

Il faut maintenant que l'Assemblée Nationale valide cette proposition de loi.

Dans ce contexte on voit mal l'ARS ne pas donner d'autorisation, surtout qu'elle a toujours la faculté de prendre une dérogation.

Remercions la sagesse des sénateurs.



Sécurité routière

La commune de Villeneuve-en-Perseigne a souhaité améliorer la sécurité dans ses parties urbaines en cherchant à faire baisser la vitesse, souvent excessive. Ces investissements s'inscrivent dans une réelle recherche de prévention.

Radars pédagogiques

Il a été fait l'acquisition de 7 radars pédagogiques :

- 2 radars complètent l'aménagement du bourg de Lignièrès-la-Carelle, annonçant des zones 30.
- 2 radars sont localisés sur la commune de St Rigomer-des-Bois : l'un à la sortie de la forêt de Perseigne, à l'entrée du hameau du Buisson, et l'autre à l'entrée de la rue aux chèvres. Ils s'ajoutent au radar verbalisant à l'entrée du Buisson, côté Alençon.
- 2 radars sont aux entrées du bourg de la Fresnaye-sur-Chédouet, côté route de Chassé et côté route vers l'échangeur.
- 1 radar annonce le Stop à 150 mètres dans le bourg de Chassé, en provenance de la Fresnaye-sur-Chédouet

Le coût de ces radars est de 12 185 € HT. Un dossier de subvention a été déposé au titre du produit des amendes de police

Ralentisseurs

Plusieurs ralentisseurs ont été implantés en amont des deux bourgs de Lignièrès la Carelle et Saint Rigomer-des-Bois, dans le cadre des travaux d'aménagement. Cela représente plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Des « écluses » sont venues compléter ces dispositifs, afin de réduire la vitesse dans le bourg de Lignièrès-la-Carelle.



Composteurs pour biodéchets

La loi a renforcé la loi des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024.

La CUA souhaite mettre à disposition pour les foyers en maison individuelle, des composteurs afin de favoriser le tri à la source des biodéchets. Il est proposé d'instaurer la gratuité, sous condition que les usagers assistent à une réunion publique d'information, pour tous les produits suivants :

- Composteur individuel en plastique de 150 l.
- Composteur individuel en plastique de 400 l.
- Composteur individuel en plastique de 800 l.
- Composteur collectif en bois de 1040 l.

LES BIODÉCHETS



Rappel sécurité



Il est interdit de circuler avec une mini moto ou un quad non homologué sur une voie ouverte à la circulation publique (route, chemin, piste...). Ils ne peuvent être utilisés que sur un terrain spécialement conçu à cet effet : circuit agréé ou terrain adapté.

Le non respect de cette règle est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €. Le véhicule peut être confisqué, immobilisé et mis en fourrière.



Il est prévu de distribuer 4575 unités en trois ans.

Cela représente un coût hors subvention d'environ 250000€, et des subventions de 80000€.

DEPENSES DE VOIRIE



Libellé 2022 2023 Prévu 2024

Curage fossés	11 290	5 069	11 500
Fauchage-élagage	64 021	63 696	64 000
Entretien routes	13 316	28 794	30 000
Investissements routes	90 648	57 945	60 000
Maitrise œuvre ATESART			
Conseil Départemental	2 080	3 082	2 200
TOTAL	181 355	158 586	167 700



Taux communaux de Villeneuve en Perseigne

Dans sa séance du lundi 8 avril 2024, le conseil municipal a décidé à l'unanimité moins une abstention :

- de baisser de 5 % les taux de la taxe foncière bâtie et de la taxe foncière non bâtie
- d'augmenter le taux de la taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires en passant le taux de 9,03 % à 9,85 %

	2023	2024
Taxe foncière		
bâtie	25,70%	24,42%
non bâtie	7,87%	7,48%
Taxe habitation	9,03%	9,85%

Pour toute information sur l'urbanisme, vous pouvez consulter le site suivant : cuaurbanisme.fr.

Vous pouvez effectuer toutes vos démarches d'urbanisme en ligne : <https://gnau.cua-alencon.fr/gnau>.

C'est simple, rapide et pratique.

Vous pouvez accéder au portail sig (système d'information géographique) à partir du lien : Sig-cua-alencon.fr



- MAM** 4 rue des mésanges La Fresnaye sur chédouet
Aurore –Virginie –Céline et Lauriane 02 43 97 70 53
- Sandrine Mary**
22 lotissement «la vigne » - La Fresnaye 06 03 44 44 49
- Christelle Minet**
12 les ventes du Four - La Fresnaye 06 78 67 76 54
- Florence Guin**
23 rue d'Ornant - Lignièrès la Carelle 06 81 21 71 46
- Myriam Legendre**
30 rue de Courtillolles - St Rigomer des Bois 02 33 27 77 40
- Sarah Pescheux**
2 chemin du Mirebeau - St Rigomer des Bois 02 33 32 95 60
- Stéphanie Poupin**
38 grande rue - Chassé 02 43 34 50 77



samedi 20 juillet
feu d'artifice sur l'étang
dimanche 21 juillet
brocante dans les rues

restauration
rapide
par Le Fresnayon

Revenus Locatifs Villeneuve-en-Perseigne



LOYERS	2022	2023
Logements Communes	53 554	53 231
Commerces	21 374	22 661
Mam	7 200	7 200
Total	82 128	83 092

LOCATIONS SALLES	2022	2023
La Fresnaye sur Chedouet	5 034	5 805
Saint Rigomer des Bois	6 400	8 195
Lignièrès la Carelle	2 830	3 555
Roulee	5 286	5 587
Chassé	585	1 276
Total	20 135	24 418

MAISON GASTON FLOQUET	2022	2023
Ventes	892	8 767
Entrées	156	66
Total	1 048	8 833

Total général	103 311	116 343
---------------	---------	---------

Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le PLU communautaire a été approuvé par délibération du 13 février 2020. Sa réalisation a été effectuée à partir d'un diagnostic complet du territoire afin de définir les enjeux du développement et proposer des scénarios d'évolution.

Sa révision a ensuite été engagée afin notamment d'intégrer notre commune de Villeneuve-en-Perseigne. Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 28 août au 29 septembre 2023 celle-ci a été approuvée par délibération le 14 décembre 2023.

Ainsi, l'ensemble des 31 communes du territoire de la Communauté Urbaine d'Alençon est désormais couvert par le PLU communautaire. Tout projet de construction ou d'aménagement doit respecter les dispositions du Plan Local d'Urbanisme communautaire. Les demandes d'autorisations d'urbanismes dépendent de la nature et de l'importance du projet. Pour connaître les procédures à respecter, ou pour toute question, vous pouvez interroger un conseiller urbanisme de la CUA au 02 33 32 40 00 ou venir en mairie.



Réalisation de la voirie et des trottoirs au lotissement « des Pommiers »





Football

École de Foot - Depuis le mois d'octobre dernier, l'école de foot est ouverte aux enfants dès l'âge de 5 ans. Encadrés par Florian Bois et Alexis Aubets les entraînements ont lieu le mardi de 17h30 à 19h au gymnase de la Fresnaye (prévoir une paire de chaussure d'intérieur à semelle blanche !). Les entraînements ont lieu au gymnase l'hiver et sur le terrain de foot quand les conditions météo le permettent. Plusieurs tournois ont été organisés avec des équipes du Nord Sarthe notamment avec les clubs de Mamers, Beaumont, Champfleu, Fyé, Les Alpes mancelles, Gesnes le Gandelain, Marolles, Courgains, St Cosmes, Bonnétable et Ballon. Ces rencontres remportent un vif succès. Le club est actuellement composé principalement de U7 et U9. Nous sommes à la recherche de U11.

Futsal

Proche du football, il oppose deux équipes de cinq joueurs et se pratique dans une salle de sport. Le futsal accueille les adultes et enfants à partir de 14 ans. L'entraînement se déroule le vendredi soir de 19h30 à 21h30. Il est toujours possible de rejoindre le club. Nous souhaitons redémarrer une équipe sénior pour septembre. A vos inscriptions !!!!

Un plateau final rassemblant une centaine d'enfants aura lieu le 1^{er} juin. Cette manifestation sera clôturée par une soirée dansante à la salle des fêtes de La Fresnaye sur chédouet.

Le club remercie GROUPAMA Alençon pour son partenariat ainsi que la municipalité pour son investissement auprès des jeunes enfants.



Vous pouvez nous rencontrer au gymnase aux horaires d'entraînements. Florian Bois - 06 49 16 98 58, Jonathan Amand - 06 29 12 24 22, Alexis Aubets - 07 88 11 73 02.

Raid de la Patate 2024 une aventure multisport

L'édition 2024 du Raid de la Patate promet une expérience palpitante dans un tout nouveau cadre : la forêt de Perseigne. Après plusieurs années passées dans les Alpes Mancelles, l'équipe d'organisation, affiliée au Club Alençonnais d'Escalade (CAE), a décidé d'explorer ce territoire riche en aventures. Le CAE, qui anime des sessions d'escalade pour enfants et adultes dans le nouveau gymnase de Villeneuve en Perseigne, souhaite ainsi offrir aux amateurs de sports en plein air un environnement naturel exceptionnel pour s'adonner à leur passion.

Le Raid de la Patate est une immersion totale dans la nature, combinant plusieurs disciplines sportives telles que la course à pied, le VTT, le canoë, l'escalade, le roller, le tir à l'arc, et bien d'autres encore. Les participants devront suivre un parcours jalonné de balises, attestant ainsi de leur progression. Pour les orienter, divers supports seront mis à leur disposition, tels que des cartes, des roadbooks ou des photos mémos, laissant libre cours à l'imagination des organisateurs pour créer un parcours inoubliable.

Trois formats sont proposés pour convenir à tous les niveaux d'aptitude :

- **Le format Découverte**, sur 15 km, ouvert aux enfants à partir de 8 ans accompagnés d'un adulte, offrant une introduction conviviale à l'activité.
- **Le format Sportif**, en équipe de 2, idéal pour ceux désireux relever un défi accessible, mêlant habilement difficultés techniques et physiques.
- **Le format Aventure**, nécessitant une bonne condition physique, avec une durée d'effort de 4 à 7 heures, promettant des défis physiques à travers la forêt de Perseigne.

Le départ et l'arrivée auront lieu devant le gymnase de Villeneuve en Perseigne, point de ralliement pour tous les participants avides de sensations fortes. Pour participer à cette aventure, il est recommandé de venir équipé d'un VTT en bon état, équipé d'un casque homologué, d'une paire de baskets et, surtout, d'une bonne dose de bonne humeur.

Ne manquez pas cette occasion unique le 15 septembre prochain, de découvrir la magie du Raid de la Patate dans le cadre enchanteur de Perseigne.

Pour plus d'informations et pour s'inscrire, rendez-vous sur le site web du CAE : www.cae61.fr (nous n'avons pas à ce jour la date d'ouverture des inscriptions).



Récompense

La commune de Villeneuve en Perseigne avait déposé un dossier dans le cadre de la labellisation « villes sportives de la Région des Pays de la Loire ».

La remise des trophées a eu lieu à la Ferté Bernard le samedi 9 mars 2024.

Villeneuve en Perseigne a obtenu deux flammes sur un total possible de quatre. Onze communes sarthoises ont été récompensées.

La participation de Villeneuve en Perseigne à cette labellisation s'inscrit dans la volonté assumée de la commune de développer le sport sur son territoire auprès des écoles, des jeunes et des moins jeunes, en soutien des associations sportives et au lien social.



Badminton

Nouvelle activité au gymnase

Les badistes peuvent désormais se rencontrer au gymnase le mardi soir de 19h30 à 21h30 et le jeudi de 19h à 21h, (horaires d'entraînements). En fonction du nombre de participants, il est possible d'assister aux 2 créneaux d'entraînements. Des raquettes sont à votre disposition pour vous permettre de découvrir cette activité. Il vous suffit d'une paire de basket à semelle blanche réservée uniquement à cette activité.

Le bureau de l'association est actuellement en cours de création. Pour de plus amples renseignements : Raphael Roger - 06 11 88 41 75, Sébastien Gallienne - 06 48 84 41 06



Volley-ball

L'activité Volley a été ouverte en décembre dernier. Les entraînements ont lieu le lundi de 18h30 à 20h30 au gymnase.

Si nous n'avions que 3 femmes au tout début, nous comptons à ce jour 8 à 10 personnes : 2 retraitées qui débutent, 2 femmes ayant déjà joué en club, 2 à 3 hommes débutants et 2 à 3 femmes qui n'avaient jamais touché un ballon de volley. Le créneau est mixte et ouvert à tous.

Pour les débutants, nous avons des ballons particuliers « soft » qui sont beaucoup plus légers. Le club d'Alençon fournit les ballons et les cours sont gratuits jusqu'à fin Juin.

Si vous voulez essayer, présentez vous au gymnase aux heures d'entraînement. (M-C Haudebert, Alençon Volley).

Le dispositif Class'climat à l'école de Villeneuve

Les classes des CE1/CE2 et de CM1/CM2 ont postulé au dispositif Class'climat pour la rentrée 2023. Elles ont été sélectionnées et travailleront cette année sur un projet orienté autour du changement climatique avec comme porte d'entrée le thème de l'alimentation. Elles seront accompagnées par le Parc et l'association France Nature Environnement Sarthe pour mener à bien le projet

Class'climat, qu'est-ce que c'est ?

L'éducation est essentielle pour promouvoir l'action climatique. Elle aide à comprendre les effets de la crise climatique et à lutter contre ces derniers, en dotant les personnes de connaissances, compétences, valeurs et attitudes dont elles ont besoin pour devenir des acteurs du changement nécessaire. C'est pourquoi, ce nouveau dispositif pédagogique conçu avec les acteurs de l'éducation et partenaires éducatifs permet d'impliquer les élèves, les enseignants et les élus dans un projet commun d'amélioration en réponse au changement climatique. Il permet d'étudier le fonctionnement de la commune selon le thème choisi et de réaliser un diagnostic afin d'améliorer le fonctionnement de l'école.

Les objectifs du dispositif

- Valoriser l'ancrage territorial par la mise en place de projet d'études à l'échelle communale (ou intercommunale)
- Initier des projets portés par les équipes éducatives et les municipalités pour développer la citoyenneté des élèves (dans cette école le projet est co-porté par M. Maugard, enseignant et M. Trottet, maire)
- Participer à améliorer le fonctionnement ou les aménagements dans l'école (restauration, reconnexion à la nature, économies d'énergie, bien-être, mobilité...)
- Initier des dynamiques de classe au sein de l'école pour, éventuellement, aboutir à la mise en place d'une labellisation E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) ou ATE (Aire Terrestre Educative).

Le projet de l'école publique

Le projet des élèves a débuté en octobre avec une séance sur la construction de la fresque du climat permettant aux élèves de comprendre les liens de causes à effets. Le projet mené sur plusieurs séances a permis aux élèves de diagnostiquer leur école afin de constituer un plan d'action concret qui sera proposé aux élus communaux le 26 mars. Une fois le plan d'amélioration



Image : Class'climat© PNRNM

établi en accord avec la municipalité, il sera temps de passer à l'action et il est fort probable que celle-ci dépasse les frontières de l'école ! Par exemple, les élèves aimeraient proposer la mise en place d'un poulailler pédagogique communal afin de valoriser les déchets compostables.

Ce dispositif sera reproduit sur d'autres territoires chaque année.

Plus d'infos : Laëtitia Marie
Chargé de mission Education - 02 33 81 75 71

Villeneuve-en-Perseigne remporte le premier prix du concours agroforesterie local

Pour la deuxième année, le Parc a organisé le concours agroforesterie sur son territoire. Le but est de valoriser les agriculteurs qui ont de bonnes pratiques liées à l'arbre sur leurs fermes. Cette année, c'est la Haute vallée de la Sarthe qui a été choisie et cinq agri-

culteurs de ce secteur y ont participé. Un jury pluridisciplinaire s'est déplacé en août 2023 pour étudier les parcelles. Après délibération, c'est une éleveuse de Villeneuve-en-Perseigne, Béatrice Cherrier qui a reçu le premier prix local. En effet, sa ferme revêt une forte densité de haies, l'éleveuse, elle, est très engagée en faveur du bocage : elle entretient et replante des haies, des arbres têtards, un petit verger. Elle a été à l'origine du Paiement pour Services Environnementaux qui rétribue les agriculteurs de ce secteur pour leur bonne gestion des haies...

Béatrice Cherrier a ensuite concouru contre les candidats du reste de la France, et les prix nationaux ont été remis lors du Salon de l'agriculture en février 2024 à Paris, par le Ministre de l'agriculture. Pas de récompense pour notre territoire cette année (il y avait également de très bons candidats en face), mais l'engagement de l'agricultrice et l'action du Parc ont tout de même été soulignés.



Image : ExploitationBeatriceCherrier©PNRNM

C'est officiel... nous sommes un Géoparc mondial Unesco

Lors de la 219^e plénière de l'Unesco, qui s'est tenue du 13 au 27 mars 2024, le conseil exécutif des Géoparcs mondiaux de l'Unesco a définitivement adopté notre candidature au label Géoparc, aux côtés de 17 autres territoires dans le monde.

Un label attribué pour 4 ans

Cette décision acte l'obtention du label pour les 4 années à venir, durant lesquelles le Parc et Géoparc Normandie-Maine poursuivra la dynamique engagée avec l'ensemble des parties prenantes pour promouvoir et valoriser les richesses de notre territoire et ainsi conserver cette reconnaissance mondiale.

Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

Le premier élément c'est l'affichage clair du logo Géoparc mondial Unesco sur l'ensemble des supports du Parc et Géoparc Normandie-Maine. Si celui-ci arbore déjà ses couleurs sur les supports numériques, il apparaîtra progressivement sur les éditions et la signalétique extérieure (notamment avec les entrées et sorties des communes du territoire).

Le sentiment d'appartenance et de fierté pour les habitants, l'attractivité démultipliée pour les touristes ou encore l'amplification de la dynamique engagée avec les partenaires locaux font partie des nombreux effets positifs du label Unesco. Les changements seront donc progressifs au fur et à mesure de l'appropriation de ce nouveau label par l'ensemble du territoire.

S'intégrer au sein d'un réseau mondial

Obtenir le label Géoparc mondial Unesco, c'est également intégrer un vaste réseau de 211 Géoparcs, répartis dans 48 pays. Outre la valorisation des patrimoines naturels, culturels et géologiques de leurs territoires, ceux-ci ont également pour mission de mettre en œuvre les objectifs de dévelop-



Totem Géoparc à Dompierre

© Stéphane Maurice

pement durable qui ont été adoptés par les pays membres de l'ONU. Il est donc évident que les différentes actions menées ne feront qu'appuyer notre engagement pour la construction commune d'un territoire de résilience face au changement climatique et à l'extinction de la biodiversité.

Et si nous célébrions ensemble ?

L'obtention du label est aussi un moment que l'ensemble des élus et de l'équipe technique du Parc et Géoparc souhaite partager avec le territoire. C'est pourquoi nous vous invitons à la Fête du Parc et du Géoparc qui se tiendra le 26 mai prochain à la Maison du Parc et du Géoparc à Carrouges. Spectacle, animations, ateliers, musique... il y aura tout le nécessaire pour que chacun passe une excellente journée en famille ou entre amis !

Pierre sculptée marquant l'inauguration du Géoparc label donné par l'UNESCO. Trois élus de Villeneuve étaient présents. Les Régions Pays de la Loire et Normandie ainsi que de nombreuses autres entités étaient représentées par des élus.



Le banquet du 11 novembre 2023

s'est déroulé à la salle polyvalente de la Fresnaye sur chédouet. Après la commémoration au monument aux morts et le vin d'honneur offert aux participants, les aînés de La Fresnaye se sont retrouvés comme l'an passé avec leurs voisins de Lignièrespour partager ce traditionnel repas. Une très bonne ambiance a régné tout au long de cet après-midi.

Les doyens de chaque commune déléguée se sont vus remettre une récompense.

Pour La Fresnaye :

Mme Gabrielle Mary, et M. Jean Lancelin (qui nous a malheureusement quittés depuis).

Pour Lignièrespour :

Mme Paulette Lambourg et M. Marc Michel.



Photo : Alain Neveu



Cette année encore le Club de Générations Mouvement de La Fresnaye a remporté la 1^{ère} place du jeu culturel 2023. A l'occasion de cette remise, à l'Abbaye de l'Epau, cette récompense a été dédiée à Marie-Jo Pintiaux qui vient de nous quitter et qui était très investie dans ce jeu. **Encore bravo à tous les participants.**



Venez nous rejoindre...

Présidentes de Secteur

Béatrice Delorme 06 01 08 80 31
Marie-Claude Bucharth 06 77 81 86 66

Président(es) de Clubs

La Fresnaye
Daniel Besnard 02 43 33 77 81

Blèves

Jean-Claude Filleul 02 43 97 80 17

Lignièrès

Nelly Roussel 02 33 26 93 83

Neufchâtel en Saônois

Annick Guy 02 43 97 73 20

St Rigomer des Bois

Marie-Claude Bucharth 06 77 81 86 66

Mai

Mardi 14 Belote (secteur)
St Rigomer
Lundi 27 Thé dansant
Lignièrès

Juin

Mardi 11 Questions pour un AM
Lignièrès
Mardi 25 Soirée chorale
Eglise de La Fresnaye
Jeudi 27 Barbecue
Blèves
28 et 29 Week-end au puy du Fou
inscriptions club Lignièrès

Juillet

Lundi 1^{er} Concours de pétanque
La Fresnaye
Jeudi 4 Pique nique
Etang de La Fresnaye

Août

Mercredi 21 Thé dansant
Lignièrès
Mercredi 21 Découverte Ferté Bernard
Inscription au Secteur

Septembre

Mardi 3 Barbecue
Lignièrès
Mardi 10 Questions pour un AM
Neufchâtel
Samedi 12 Sortie à Saumur
Club de La Fresnaye
Mardi 17 1^{er} concours de Tarot
Secteur

Jeudi 19 Belote
Neufchâtel
Mardi 24 Marche
St Rigomer

Octobre

Jeudi 3 Thé dansant
Neufchâtel
Mardi 8 Questions pour un AM
St Rigomer
du 5 au 10 Croisière sur le Rhin
Secteur
Jeudi 17 Belote
La Fresnaye
Lundi 28 Thé dansant
Lignièrès

Novembre

Mardi 5 Questions pour un AM
Blèves
Mardi 19 Belote
Lignièrès

Décembre

Mardi 3 Questions pour un AM
La Fresnaye
Vendredi 6 Repas Noël
La Fresnaye
Samedi 7 Belote
Blèves
Mardi 10 Repas Noël
Lignièrès
Jeudi 12 Repas Noël
Neufchâtel
Jeudi 12 Repas Noël
Blèves

un peu d'Histoire... La Fresnaye a bien failli être dans l'Orne...

Il s'appelait Savary... et fut maire d'Alençon de 1800 à 1808. Il ne sut pas gagner, en tant que maire, la cause pour laquelle il plaida pendant plusieurs années auprès des autorités du Consulat puis de l'Empire, à savoir le rattachement de certaines communes avoisinantes pour créer une « banlieue rurale » en Alençon-Est, avec le Chevain et Saint-Paterne, une partie du canton de La Fresnaye était dans le « colimateur ».

La lenteur volontaire des autorités et surtout la levée des boucliers des municipalités visées émoussèrent et firent échouer ce projet pour ne permettre que le rattachement d'une partie de Saint-Paterne.

En 1802, M. Savary espère que le quartier de Montsort qui dépendait de la commune de Saint-Paterne, en pleine agglomération, soit rattachée à Alençon. Certaines

communes du canton de La Fresnaye et de Saint-Paterne formaient également ce vœu de rattachement. Il en fait la demande officielle auprès de M. Lamagdelainé, préfet de l'époque qui laisse passer six mois avant de soumettre ce projet au Ministre de l'intérieur.

La réponse est impérative, il faut porter ce dossier au préfet de la Sarthe pour connaître l'avis des conseils municipaux des communes concernées !

Les mois passent, en 1803 un mémoire propose carrément le rattachement à l'Orne non seulement de Saint-Paterne et du Chevain mais encore à onze autres communes (Arçonay et Champfleury) ainsi que neuf autres du canton de La Fresnaye (La Fresnaye, Les Aulneaux, Blèves, Chas-



sé, Chenay, Lignièrès la Carelle, Montigny, Roullée, et Saint Paul le Vicomte).

En 1804; il est envisagé la création d'une banlieue rurale. Le conseil vote une résolution qui demande le rattachement de ces communes sarthoises et que la ligne de démarcation entre l'Orne et la Sarthe soit fixée « à la chaîne de montagne couverte par la forêt de Perseigne ».

Le conseil Général de l'Orne prend un arrêté en faveur du rattachement. **Les communes de la Sarthe protestent, les conseils municipaux votent le refus.** Si la position de plusieurs communes du canton de La Fresnaye est plus mitigée, la majorité d'entre elles sont peu enthousiastes.

Début 1805, le Préfet de l'Orne envoie tout de même au ministre de l'Intérieur le plan en couleurs du projet de délimitation. La question est finalement soumise à l'Empereur qui tranche par décret du 5 juillet 1805: St-Paterne sera amputé du quartier de Montsort au profit d'Alençon.

Pour le reste, silence. Et l'affaire s'arrête là.

ECOLE PUBLIQUE

Un projet pédagogique

Un café des parents s'est tenu le jeudi 22 février à l'école. Le sujet de cette soirée portait sur le thème « apaiser et sécuriser la vie numérique à la maison ».

Cette animation s'est déroulée avec la présence des bénévoles de la ligue de l'enseignement qui ont proposé aux parents des ateliers divers afin de connaître la place des écrans à la maison ainsi que leurs usages.

La classe des TPS-PS-MS expérimente depuis le mois de novembre la « classe du dehors » : tous les jeudis matins, les élèves partent sur le site de l'étang pour y réaliser des apprentissages en lien avec la nature et des éléments existants sur place. Les élèves apprennent également à y observer la nature et les éléments des différentes saisons. Toute l'école participe à un projet chorale sur le thème des animaux. Tous les jeudis, une intervenante du conservatoire d'Alençon intervient dans les différentes classes afin d'apprendre aux élèves la bonne posture pour chanter, travailler autour de jeux de rythmes, de déplacement. Les élèves y découvrent également des instruments (djembé, maracas...). L'objectif de ce projet est de proposer un spectacle aux parents d'élèves en fin d'année afin de mettre en valeur le travail réalisé par les élèves.



ECOLE STE JEANNE D'ARC

Une année axée sur le sport

En cette année de Jeux olympiques, la classe découverte est axée sur le sport. Les enseignantes de Cycle 3 ont effectué une formation autour de la pratique du football à l'école. Nous avons déposé un dossier, dans le cadre de la 3^e édition de l'opération « 1 école / 1 table extérieure offerte » organisée par la Fédération Française de Tennis de Table. Un comité de sélection national FFTT/UGSEL a analysé les dossiers et retenu 50 écoles en France dont la nôtre. Nous avons donc installé la table sur la cour avec l'aide précieuse de nos parents d'élèves.

Notre école a participé à la semaine « challenge des récréations » organisée lors de la Semaine Olympique Paralympique en proposant des défis sportifs sur le temps scolaire et périscolaire.

Lors de cette semaine, nous avons proposé des ateliers sportifs autour du handicap avec le matériel de l'UGSEL. Nous avons aussi participé, lors de cette semaine, à deux rencontres en visio avec Kentin Mahé pour le handball et Ismael TAGGAE en Breakdance et proposé aux élèves un petit déjeuner de sportifs.

Sur le temps périscolaire et grâce à l'engagement d'Audrey Pineau, handballeuse

de Mamers et AESH dans notre école, nous avons proposé un atelier danse des JO et réalisé un magnifique clip vidéo qui participe à un concours national organisé par le ministère de l'éducation nationale.

Dans le cadre des classes Espaces Naturels Sensibles, organisées par le département de la Sarthe, les classes de cycle 3 ont bénéficié de deux interventions de la Ligue de protection des oiseaux à l'école et d'une sortie au mois de juin à la Vallée de Misère à Saint Léonard des Bois, pour observer les insectes pollinisateurs.



Nous avons bénéficié aussi de l'intervention en classe des jeunes agriculteurs de la Sarthe pour une animation autour du lait et nos élèves ont eu l'occasion de fabriquer lors d'ateliers, du beurre, de la crème... Ces interventions visent à mieux faire connaître la production laitière et l'aspect transformation du lait.

Lors de deux semaines de juin, nous installerons sur le parking du gymnase, un kit très complet, avec des feux, des panneaux de signalisation, pour proposer à tous nos élèves le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » qui apprend aux enfants à se déplacer en sécurité.

Nous allons aussi travailler sur la préparation du spectacle de la kermesse qui aura lieu cette année au gymnase sur le thème des JO.

Enfin le 5 septembre prochain, nous serons à Paris, pour assister avec 30 de nos élèves au tournoi paralympique de basket fauteuil... TGV réservé !



Etang de



La pêche est ouverte depuis le 6 avril de 7h à 19h00. Elle fermera le 27 octobre.

Le tarif à la journée est de 5€ avec trois cannes à pêche ou 50€ pour la saison.

Une carpe de 8 kg 700 a été pêchée ainsi que de nombreux gardons et autres poissons. L'ouverture de la pêche au brochet est prévue le 26 mai.

Une journée initiation à la pêche sera organisée par les bénévoles de l'association. En juillet plusieurs travaux sont prévus (renforcement des berges, rechargement des digues de 20 à 30 cm entre le bassin et l'étang).

L'association vous souhaite une bonne saison de pêche.

Contact : Alain Violet - 06 88 67 70 84

Chédouet



Panneaux pédagogiques autour de l'étang

Suite au travail des élèves du lycée agricole de Sées, en soutien avec Monsieur Gombert (ingénieur géographe retraité) habitant de La Fresnaye sur Chédouet, un parcours pédagogique sera implanté autour de l'étang du Chédouet. Il comprendra 13 panneaux décrivant l'histoire

du site, la biodiversité présente ainsi que la faune et la flore terrestre et aquatique associée à la géologie.

Profitez de vos journées ensoleillées pour venir en famille découvrir ce parcours pédagogique qui agrémentera votre ballade autour de ce site.

Centre Equestre «La Menagerie»

Vous êtes à la recherche d'une activité originale à faire en famille ?

Le centre équestre «CE de la Ménagerie» est fait pour vous !

Installé en bordure de forêt sur une surface de 14 ha de prairie, Robin Creton a voulu créer un centre équestre où le bien-être animal passe avant tout. La propriété donne directement accès à la forêt de Perseigne. Vous, futurs cavaliers, petits comme grands, pourrez profiter pleinement tout au long de l'année des multiples activités proposées par Robin.

Au programme : cours, stages, sorties en compétitions, promenades en forêt, pensions, etc.

Si vous partagez les mêmes valeurs que l'équipe du centre équestre, à savoir le respect de l'animal et l'écoute des besoins du cavalier, n'hésitez plus !

*La Ménagerie – La Fresnaye-sur-Chédouet
72600 Villeneuve-en-Perseigne*

*Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 18h
Réservation obligatoire : 06 98 86 46 97 |
celamenagerie@gmail.com*





Installé depuis 2019 sur la commune de Roullée, Emmanuel Royer, marié et papa de trois enfants est installé en agriculture biologique.

Emmanuel Royer cultive un peu plus de 100 hectares, une partie dans cette commune et une autre partie sur les communes de l'Orne.

L'alimentation de ses bovins est 100% produite sur son exploitation. Celle-ci est composée en grande partie de pâturage puis de foin, enrubannage d'herbe et de luzerne pour apporter des protéines. Il n'utilise aucun apport d'engrais minéral sur les parcelles, le fumier de la ferme suffit pour fertiliser les sols et donc alimenter les 100 animaux de l'exploitation de race charolaise.

Notre territoire étant en zone Natura 2000, il contractualise une Mesure Agro Environnementale (MAEC) pour mettre en place une gestion durable de ses prairies (pas de fertilisation minérale, fauche tardive...). Il s'engage même avec d'autres agriculteurs de la commune dans un PSE (Services environnementaux) qui vise à améliorer la gestion et la qualité des haies.

Emmanuel a 20 km de haies à entretenir, le financement du PSE rémunère le stockage de CO₂ lié à la gestion durable de la haie.

Elaguées, taillées et nettoyées, les haies protègent du vent, arrêtent les eaux de ruissellement, apportent de l'ombre au bétail et abritent une riche biodiversité.

Sans ces agriculteurs, la campagne serait très différente.

Agriculture Biologique



Incivisme... encore et encore !



des dizaines de piles jonchent le sol devant les bennes à Roullée.



Tarots

Concours à Roullée

salle des fêtes - 13h30

12 octobre 2024

30 novembre 2024

ouvert à tous et à toutes



**Lampérière
Elevage
Appro**



La société SARL LEA, basée à La Fresnaye sur Chédouet est une entreprise en Négoce Agricole spécialisée dans le secteur de la Nutrition Animale et Végétale. Elle se compose d'une équipe de 9 personnes : Stéphane Armetta, son gérant, 4 technico commerciaux, 1 magasinier, 2 chauffeurs livreurs et une assistante comptable.

Notre entreprise a été fondée en 2012 avec une vision claire : offrir aux éleveurs un service d'accompagnement et de conseils, en leur proposant une gamme de produits naturels, efficaces, respectueux de l'environnement pour améliorer la santé de leurs troupeaux et des sols.

Avec SARL LEA, les agriculteurs disposent d'une solution fiable et éco-responsable pour relever les défis de l'agriculture moderne. Par son expertise et son engagement, SARL LEA se positionne comme un acteur clé dans le domaine du Négoce agricole.

Grâce à sa mission axée sur la promotion de pratiques agricoles pérennes, SARL LEA offre une gamme de produits de qualité qui répondent aux besoins actuels du secteur agricole.

Nous travaillons toute notre gamme avec des produits élaborés à partir d'ingrédients naturels et à base de plantes dans le but d'optimiser la santé et les performances des bovins. Notre ambition est d'accompagner les éleveurs au quotidien dans l'évolution de leur mode de production grâce à notre expertise terrain : Passage mensuel, prestation sur mesure, audit d'élevage personnalisé, nous sommes les partenaires d'une agriculture performante et durable.

Notre entreprise LEA rayonne sur un secteur géographique qui s'étend sur l'Orne et tous ses départements limitrophes : Sarthe, Calvados, l'Eure, l'Eure et Loire, la Manche et la Mayenne..

Depuis 6 ans, elle s'est spécialisée dans une gamme végétale afin de satisfaire des éleveurs passionnés et exigeants, motivés par une démarche d'autonomie alimentaire proactive, afin de transformer les contraintes climatiques, réglementaires et économiques en nouvelles opportunités et adaptée aux enjeux de demain.

Le cheptel de nos agriculteurs



*Soyons fiers d'eux.
En même temps qu'ils nous
nourrissent, nos agricultrices
et nos agriculteurs façonnent
nos terroirs et en sont les meil-
leurs ambassadeurs.
C'est, sans aucun doute, grâce
à ce travail, que notre territoire
est entré dans le nouveau label
Geoparc Mondial UNESCO.*





Villeneuve-en-Perseigne

LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 17h45
mercredi de 9h à 17h30
jeudi de 9h à 17h
vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15

mairie@fresnayechedouet.fr

SALLE COMMUNALE

	Été	Hiver
Vin d'honneur		
résidents	50	50
hors commune	80	80
Week-end		
résidents	240	255
hors commune	415	430

ÉTAT CIVIL

Décès

Henri Fourmont, le 31 décembre
Marie-joseph Pintiaux, le 4 février
Jean Lancelin, le 9 février

Naissances

Salomé Gosnet, le 20 octobre
Alice Moussay Jahannault,
le 13 novembre
Baptiste Moussay Jahannault,
le 13 novembre
Augustin Goupil, le 31 décembre
Pio Bois, le 5 janvier
Pablo Laguilliez, le 21 février

Mariages

Sylvie Croisé et Ludovic Villeret,
le 9 décembre



Aurélié (44 ans) et Jérémy (45 ans), sont originaires de l'Orne et ont 3 enfants. Ils habitent à Moulins la Marche où ils sont déjà gérants du coccimarket. Désireux de faire évoluer leur entreprise, ils viennent d'acquérir le coccimarket de Villeneuve en Perseigne dans lequel ils apporteront leur savoir-faire. Ils ont hâte d'intégrer une commune dynamique et de découvrir une clientèle fidèle !

Lundi : fermé
Du mardi au samedi
8h30-12h45
et 14h30-19h30
Dimanche - jours fériés
9h00-12h30

Merci à Anne-Lyse, Véronique et Michel pour leurs disponibilités et services apportés. Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite dans leur nouveau projet

LA VIE DANS NOS COMMUNES



Vendredi 19 avril, une marée aux couleurs olympiques, composée de l'école publique du massif de Perseigne, de l'école privée Ste Jeanne d'Arc, du Jardin d'Alexandre et de la MAM s'est rassemblée sur le parking de la maison des services publics.

Sous une pluie de confettis le cortège prit la direction vers le haut du bourg pour regagner le musée du vélo et se retrouver à nouveau à la maison des services publics autour d'un goûter chaleureusement préparé par les parents et d'un jus de fruit offert par la commune. Les enfants déguisés sur le thème des jeux olympiques avaient revêtu leur tenue de footballeurs, handballeurs, cyclistes... sans en oublier ni les médailles, ni les sifflets. Seul, un rayon de soleil manquait à cette journée !.

Noces de diamant

Colette et Jacques Violet viennent de fêter leurs soixante années de vie maritale. Ils se sont mariés le 28 mars 1964 à la mairie de Villejuif et habitent à la Fresnaye sur Chédouet depuis 1968. Le 30 avril 2024, Colette et Jacques se sont présentés à la mairie devant Martine Prodhomme adjointe au maire pour renouveler leurs vœux. C'est avec leurs 4 enfants, 5 petits enfants, une arrière petite-fille et de leurs amis que s'est déroulée la cérémonie des noces de diamant. Nous félicitons les mariés et nous leurs souhaitons encore de belles années de bonheur.



Messe de St Hubert

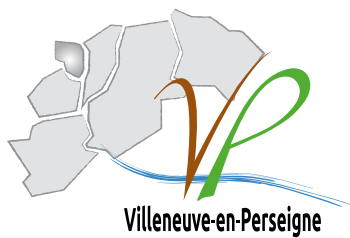
Samedi 18 novembre 2023 avait lieu la traditionnelle messe de Saint-Hubert en l'église de La Fresnaye sur Chédouet. A l'issue de cette cérémonie le Père Emmanuel Jamin a béni la meute de chiens du Rallye de Perseigne devant plusieurs centaines de personnes avant le départ pour la chasse en forêt.

La Poste



Horaires d'ouverture

Lundi 9h - 12h
Mardi 9h - 12h et 14h - 16h
Mercredi 9h - 12h
Jeudi 9h - 12h et 14h - 16h
Vendredi 9h - 12h
Samedi 9h - 12h



Villeneuve-en-Perseigne

MONTIGNY

Permanence Mairie déléguée
mairie de Chassé
jeudi de 13h30 à 18h30
02 43 97 52 83
mairie.montigny72@nordnet.fr



Décès

Patrick de Galbert, le 9 février

Cathy van Hollebeke
e.c.vitrail@gmail.com
35-37 Chemin des Châtelets
61000 Alençon France
02 33 29 74 80 ou 06 28 15 02 72

Restauration des Vitraux

C'est avec satisfaction que nous vous annonçons la fin des travaux de restauration des vitraux à l'église Sainte Marie de Montigny-Chassé, achevés le 20 novembre 2023. Menés par l'expertise de Madame Cathy van Hollebeke de l'Atelier van Hollebeke Vitrail, ces travaux ont redonné vie à ce patrimoine artistique de notre communauté.

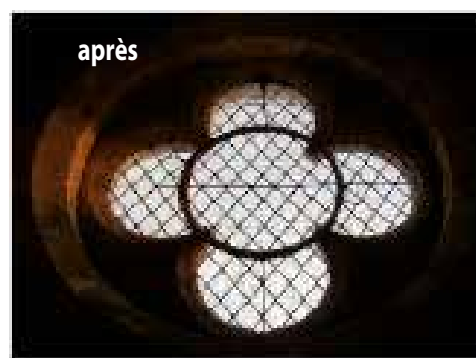
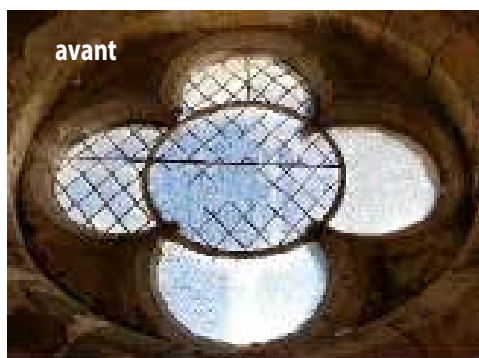
Madame Cathy van Hollebeke, maître verrier renommée, a déjà laissé sa marque dans la préservation de cette richesse religieuse dans nos communes, ayant précédemment restauré les vitraux de l'église de Roullée et de Saint Rigomer des Bois pour laquelle son inspiration s'est nourrie des œuvres de l'artiste Gaston Floquet pour créer des vitraux d'une beauté remarquable.

La restauration a touché les 18 baies de l'église, y compris la rosace principale, offrant ainsi une nouvelle splendeur retrouvée à ce lieu de culte.

Réalisés dans son atelier d'Alençon, les travaux ont été minutieusement planifiés. Avant même de commencer, des mesures de protection ont été mises en place pour préserver les vitraux des intempéries. Chaque étape de la restauration a exigé un travail méticuleux, du démontage à la remise en plombs, en passant par le nettoyage et la vérification de l'étanchéité.

Le coût total des travaux s'est élevé à 24925€ TTC. Le département nous ayant octroyé une dotation 4800€ au titre du Programme Départemental de Sauvegarde des Edifices Culturels Non Protégés.

Grâce à l'expertise de Madame Cathy van Hollebeke et de son équipe, les vitraux de l'église Sainte Marie continueront de faire la fierté des fidèles et des visiteurs, témoignant ainsi de la richesse de notre patrimoine culturel et religieux de Montigny Chassé.



Villeneuve-en-Perseigne

ROULLÉE

Ouverture Mairie déléguée
mercredi de 13h30 à 17h30
vendredi de 17h00 à 19h00
Permanence maire délégué
vendredi de 17h à 19h
02 43 97 83 67
06 08 04 07 97
mairie.roullée@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE

Week-end	Été	Hiver
résidents	170	185
hors commune	255	270

GÎTE COMMUNAL

capacité : 9 personnes

1 nuit	180
week-end	250
semaine	350



Mardi 23 mars 2024...

C'est à Roullée que l'Association des Anciens Combattants d'Algérie ont choisi, cette année, d'organiser leur réunion annuelle. Après un temps de recueillement au monument aux morts et une messe à l'église de Roullée, les convives ont partagé leur repas à la salle des fêtes, repas préparé et servi par Le Fresnayon.



Naissances

Azélyna Dumesnil, le 21 décembre
Agnès D'osten-sacken, le 20 décembre 2023
Alessio Lemaitre, le 20 mars

Décès : Gilles Barthélémy, le 1^{er} Janvier

DIMANCHE 7 JUILLET 2024
ROULLÉE
salle des fêtes



barbecue ENTRE VOISINS

La municipalité est heureuse de vous inviter au **repas offert** aux habitants de la commune et aux membres de la



Merci de confirmer votre présence avant le 29 juin pour nous permettre d'organiser au mieux cette rencontre :

- Par mail : mairie.roullée@wanadoo.fr
- En appelant : Xavier Monthulé : 06 33 83 25 60



Villeneuve-en-Perseigne

CHASSÉ

Ouverture Mairie déléguée

jeudi de 13h30 à 18h30

02 43 97 52 83

communedechasse@orange.fr

Permanence du maire délégué

Mardi de 14h00 à 15h15
ou sur RdV

SALLE COMMUNALE

salle	Été	Hiver
Week-end		
résidents	80	95
hors commune	115	130
Journée (résidents)		
en semaine	40	40
samedi	15	15
Journée (hors commune)		
en semaine	60	60
samedi	20	20
barnum	Été	Hiver
Week-end		
résidents	70	70
hors commune	110	110



Décès

Marcel Bigot, le 12 janvier



Passionné par le monde de l'image, Laurent B. propose ses services photo et vidéo pour tous les moments importants de votre vie : mariage, naissance, communication d'entreprise, portrait, book photo, anniversaire, photos de mode, fête de famille...

Riche d'une longue expérience dans le monde de la photographie et du cinéma, le sens de l'écoute est pour ce photographe une qualité primordiale. Votre satisfaction est sa priorité !

Nombreux forfaits à la carte.

www.laurentb-image.com
06 64 46 28 55

Vœux du Maire

Le vendredi 5 janvier 2024, le maire délégué Pascal Jouvin a présenté ses vœux aux habitants de la commune de Chassé en présence de M. Trottet, maire de Villeneuve en Perseigne. Ce fut le moment de présenter les différents travaux et projets réalisés en 2023 sur notre commune. Le maire délégué a également présenté les prévisions pour 2024 et tout particulièrement l'agrandissement de notre mairie déléguée.

La parole fut donnée ensuite à André Trottet qui une nouvelle fois a pu échanger avec les habitants de Chassé en apportant quelques précisions sur notre commune mais plus particulièrement sur les projets de Villeneuve en Perseigne. Le maire délégué remercie tous les habitants qui ont répondu présents à cette soirée.



Commémoration



Pour honorer l'Armistice de 1918 et rendre hommage aux anciens combattants, une fois de plus les habitants des communes de Chassé et Montigny sont venus nombreux pour partager ce moment autour de notre monument aux morts, où les deux maires délégués ont déposé une gerbe. La population des deux communes a pu découvrir les travaux qui ont été réalisés sur ce monument.

A l'issue de cette cérémonie, nous avons partagé le verre de l'amitié suivi du traditionnel repas offert par la commune aux aînés de Chassé et Montigny où plus d'une trentaine de personnes ont répondu présentes.

Une fois de plus, le traiteur « au cochon doré » (dont

le gérant a changé), a su répondre aux attentes des convives avec un excellent repas. Cette année, nos deux jeunes, Chloé et Hugo sont revenus servir nos aînés et nous les en remercions.

Nous remercions également M. Trottet, maire de Villeneuve en Perseigne d'avoir répondu à notre invitation pour partager le dessert avec nos habitants, et surtout d'avoir pu échanger sur plusieurs sujets.



Sécurité routière



Suite à la demande de plusieurs personnes, nous avons installé un panneau signalétique avec déclenchement lumineux afin d'avertir le Stop sur la D16 dans le sens la Fresnaye sur Chédouet vers Chassé. Ce panneau se trouve à environ 150 mètres du Stop pour rappeler aux usagers de la route qu'ils doivent s'arrêter au carrefour. Nous avons constaté que beaucoup de personnes ne freinaient que légèrement avant de continuer leur route, voire ne pas ralentir du tout. Cet endroit reste très dangereux, car peu de visibilité et de plus, nous sommes dans le centre bourg où des enfants traversent la D16.

Plusieurs accidents ont déjà eu lieu alors, j'espère que cette signalisation fera prendre conscience aux usagers qu'il faut s'arrêter. Je saisis cette opportunité pour vous rappeler qu'il y a aussi un stop dans l'autre sens, au niveau de la mairie.

Je compte donc sur vous tous.





Villeneuve-en-Perseigne

ST RIGOMER DES BOIS

Ouverture Mairie déléguée
mardi de 15h à 18h
vendredi 15h à 18h
Permanence des élus
vendredi de 17 à 18h ou sur Rdv
02 33 26 94 55
e-mail:
mairie.saint.rigomer@orange.fr
www.saintrigomerdesbois.fr

SALLES

La Charmille	Eté	Hiver
Journée		
résidents	165	165
hors commune	240	240
Week-end		
résidents	285	300
hors commune	415	430
Le Buisson	Eté	Hiver
Week-end		
résidents	80	95
hors commune	115	130

ÉTAT CIVIL

Naissances

Daryl Surin Poirier, le 18 avril

Décès

Odette Tréhard, le 4 janvier

DIMANCHE 18 AOÛT 2024



SAINT RIGOMER DES BOIS

L'installation des exposants est possible à partir de 6 h
sur le parking et le terrain de la salle de la Charmille
sans réservation

le café est offert aux exposants
prix : 3 euros les 4 mètres
buvette et restauration sur place

Journée Propreté

Depuis plusieurs années, l'Association Développement Harmonieux et Raisonné de St Rigomer des Bois organise une journée Propreté sur St Rigomer.

Le 16 mars 2024, 17 personnes étaient présentes dès 9 h pour cette journée, le soleil étant de retour, les différents groupes se sont dispersés avec enthousiasme pour parcourir pratiquement toutes les routes et chemins de St Rigomer, plus de 100 kg de déchets ont été collectés.

En moyenne 100 à 150 kg de déchets sont collectés chaque année lors de cette journée, il est à noter que quelques habitants ramassent aussi des déchets lorsqu'ils se promènent.

Cette Journée Propreté se termine toujours par un moment de convivialité.



COMITE DES FETES

Nous sommes très heureux de vous annoncer que le comité des fêtes est de nouveau actif grâce au renouvellement des membres du bureau, le 3 novembre 2023.

Président, Jean-Luc Marchand,
Secrétaire, Béatrice Olivier,
Trésorière, Annick Consonni,
Trésorier adjoint, Bernard Joint.

Vous pouvez d'ores et déjà retenir ces dates :

- dimanche 18 août : vide grenier
- samedi 19 octobre : loto
- samedi 16 novembre :
repas à la salle de la Charmille



Commémoration

La commémoration annuelle du 11 novembre a débuté par un moment de recueillement et le dépôt de gerbes devant le monument aux morts en présence des élus de la commune de St Rigomer des Bois, de l'association des anciens combattants et des St Rigomerois. Après la cérémonie, 75 convives se sont retrouvés à la salle de la Charmille où un vin d'honneur était offert par la municipalité, suivi de son traditionnel repas des têtes blanches préparé par l'Entracte. Au cours de ce repas, notre doyenne Mme Roussel et notre doyen M. Poirier ont reçu un panier garni. Tous ont savouré cette journée, en se retrouvant pour un moment de partage et de souvenirs.



LES AMIS DE GASTON FLOQUET

Les 18 et 19 novembre 2023 se tenait à la Charmille à Saint Rigomer des Bois une grande vente d'œuvres originales de Gaston Floquet. Elle était organisée par l'association des amis de l'artiste pour le compte de la commune de Villeneuve en Perseigne. Gaston Floquet avait en effet, sur le conseil de l'association, légué par testament à sa commune de Saint Rigomer des Bois maintenant intégrée dans Villeneuve en Perseigne, sa maison et tout son contenu. Nous avons sélectionné 290 œuvres conservées dans la maison. Chacune avait été mesurée, photographiée, enregistrée pour figurer dans un catalogue consultable par les acheteurs potentiels sur le site de la commune et sur place en version imprimée. Ce catalogue avait été, comme il se doit, soumis à l'accord du conseil municipal.

Parmi les œuvres en 2 dimensions (peintures, dessins, encres, aquarelles...) ou les assemblages en 3 dimensions (fers, bois, os...), certains objets avaient été particulièrement mis en valeur, nettoyés, encadrés, accrochés ou posés dans la salle. L'évaluation avait été faite en procédant par lots homogènes sur des critères déterminés. Un long et difficile travail, donc, indispensable avant la vente elle-même. Sur place, chacun/chacune était assigné à une tâche : accompagner les visiteurs, décrocher, enregistrer, encaisser, faire les paquets, prendre des photos... Le samedi était réservé aux adhérents. Certains, qui ne l'étaient pas encore, étaient venus dès l'ouverture pour adhérer sur place et ainsi être prioritaires et pouvoir choisir.

Le bilan de l'opération s'élève à 9107€ au bénéfice de la commune, propriétaire. Cette somme, tirée d'une vente, est, par convention, destinée à financer des initiatives de l'association, comme l'ont été les vitraux dans l'église, par exemple. Une subvention de 10% sera aussi versée à l'association.

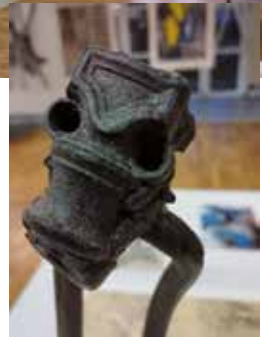
Notre double but était de partager le plaisir que peut procurer une œuvre d'art choisie et aussi de faire connaître ce patrimoine que nous nous sommes engagés, depuis notre création en 1993, à populariser. Deux expositions dans la grange installées en 2019 et 2022, intitulées Collections particulières I et II, étaient d'ailleurs constituées d'emprunts à des propriétaires d'œuvres, qui ont été ravis de nous les prêter pour les montrer. Restant attentifs à ne pas dévaloriser l'ensemble de ce patrimoine par des prélèvements excessifs, nous sommes heureux aussi, bien sûr, de financer indirectement de futurs projets. Nous vous tenons au courant.



La salle de la Charmille se prête aux accrochages



Quelques grands formats



Attention, je surveille !



Quelques encadrements

Travaux Aménagement du bourg

L'aménagement et la sécurisation du bourg sont presque terminés. La météo a fortement retardé les plantations même si celles-ci ont été pratiquement toutes réalisées. Il reste quelques bermes à reprendre quand le terrain pourra être travaillé correctement.

Coût cet aménagement : 226 275 € TTC



Total Dépenses : 226 276 €

- Coût total des travaux 212 236 €
- Honoraires Maitrise d'œuvre 14 040 €

Total Recettes : 129 254 € (57,12%)

- Subvention DETR 53 856 €
- Subvention FDAU 20 000 €
- Subvention DSIL 17 686 €
- Récup FCTVA 37 712 €

Autofinancement : 97 022 € (42,88 %)



Les acheteurs attendent leur tour



Tard la veille au soir



M. Trottet, maire, signe son chèque



Villeneuve-en-Perseigne

LIGNIERES LA CARELLE

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 15h00 à 18h00

jeudi de 15h00 à 18h00

Tél. 09 77 86 14 60

mairie.lignieres72@wanadoo.fr

Entretien avec le maire délégué
sur RDV

SALLE COMMUNALE

	Été	Hiver
Vin d'honneur		
résidents	45	45
hors commune	75	75
Week-end		
résidents	230	245
hors commune	375	390

GARDERIE

7h30 à 8h15 - 16h45 à 18h15

ÉTAT CIVIL

Naissances

Léna Caudebec, le 9 décembre

Célestin Mottier, le 12 décembre



Plantation de haies bocagères dans les chemins de la commune

Une météo déplorable a retardé la préparation du sol et les plantations prévues dans nos chemins.



Ainsi 230 mètres de haies et 300 mètres d'arbres de hauts jets viennent d'être plantés début avril par un chantier d'insertion du Mans. Espérons que ces plantations tardives n'affectent pas le développement des plans.

Il est important que collectivités, agriculteurs et particuliers s'investissent dans la plantation de haies. Les arbres champêtres contribuent à la biodiversité : rétention des sols et lutte contre l'érosion, effet brise-vent, pollinisation des cultures, stockage de carbone, régulation de l'eau et fourniture de biomasse... Par ailleurs, les haies offrent des espaces de vie pour la faune et la flore sauvages.

Nouvelle garderie scolaire

La nouvelle garderie est opérationnelle depuis le début d'année. Ce nouvel aménagement permet de sécuriser l'accès des enfants au bus qui les transporte aux différentes écoles de La Fresnaye sur Chédouet.



Eglise

Suite à un recours engagé à l'encontre de l'entreprise Terreal pour tuiles gélives, la réfection du versant Nord de la toiture de l'église a été réalisée par l'entreprise Goguet-Chapuis de Lignéres la Carelle. L'entreprise Terreal a accepté de prendre en charge la fourniture et la pose des tuiles. Reste à la charge de la commune les frais liés à la remise aux normes du contre-lattage et le remplacement de la gouttière pour un coût de 4813 €.



Sécurité du bourg

Total Dépenses : 489 674 €

- Coût total des travaux 468 044 €
- Honoraires Maitrise d'œuvre 21 630 €

Total Recettes : 258 554 € (52,80%)

- Subvention DETR 118 765 €
- Subvention FDAU 20 000 €
- Subvention DSIL 39 003 €
- Récup FCTVA 80 786 €

Autofinancement : 231.120 € (47,20%)

Entrepris depuis juillet, ces travaux se sont terminés fin novembre 2023.

Nous remercions l'ensemble des habitants et usagers pour leur patience concernant la gêne occasionnée pendant cette période.

Quelques modifications du projet initial ont été apportées au fur et à mesure en tenant compte des remarques et observations de la population, des membres du conseil consultatif, mais aussi des contraintes budgétaires. Il a fallu trouver le meilleur compromis pour permettre la bonne circulation des engins à fort gabarit, avec les riverains et les usagers de la route.